

Deuxièmement, je voudrais que la Chambre entende encore une fois les paroles du député de Gander-Twillingate (M. Baker). Il a parlé avec éloquence de ce bill, et il a voté contre le parti libéral quand ce parti voulait y faire obstacle en deuxième lecture. Il a prononcé une phrase qui ne pourrait être plus pertinente à la motion à l'étude. Soit dit en passant, monsieur l'Orateur, son nom est Baker, et nous aurions grandement besoin de quelques autres Baker.

Des voix: Bravo!

M. Baker (Nepean-Carleton): Il a dit:

J'ai écouté tous les arguments contre le bill, et ils ne résistent pas à l'examen.

C'est absolument vrai, monsieur l'Orateur, aucun de ces arguments ne tient debout. Les Canadiens le savent bien, et il est grand temps que le Parlement dispose de ce bill.

Je ne veux pas mettre en relief les propos des députés libéraux, même si certains d'entre eux sont dignes d'estime, mais il importe de voir comment ils ont agi. Dix-sept libéraux n'ont pas participé au vote en deuxième lecture du bill . . .

Des voix: Quelle honte!

M. Baker (Nepean-Carleton): . . . et trois députés libéraux, y compris celui de Gander-Twillingate, ont voté en faveur du bill.

Quant aux députés du NPD, ils ont prononcé quelques discours de pure forme contre ce bill. J'ai cependant remarqué que lorsqu'on le leur a demandé, certains députés n'ont pas voulu dire s'ils refuseraient le crédit d'impôt foncier s'ils n'en tenaient qu'à eux. Je m'en souviens fort bien au cours du débat. Ce qui est encore plus révélateur, c'est que cinq députés néo-démocrates ont manqué le vote jeudi dernier.

Des voix: Quelle honte!

M. Baker (Nepean-Carleton): De plus, ces trois députés représentent des circonscriptions où le pourcentage des propriétaires est très élevé, tout comme celui des gens qui voudraient l'être.

En dépit de ce que j'ai dit, je n'ai pas le moindre doute que lorsque mes collègues de l'autre côté vont prendre la parole au sujet de cette motion, ils feindront de se lamenter au sujet du recours à la clôture. Il n'empêche que cette motion n'applique pas la clôture . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Baker (Nepean-Carleton): C.D. Howe a eu recours à la clôture et c'est devenu une règle infâme de la Chambre à l'occasion du débat sur le drapeau. On a tenté sous le couvert du débat d'imposer de force aux députés des changements au Règlement de la Chambre. Ce n'est pas ce que j'ai l'intention de faire aujourd'hui. Ce que nous faisons, et je crois qu'il faut le faire bien comprendre aux Canadiens, c'est attribuer du temps en vertu de l'article 75c) du Règlement. La mesure que nous proposons est beaucoup plus anodine. Si les libéraux étaient sincères, ils reconnaîtraient qu'ils ne s'y opposent pas vraiment, malgré toutes leurs protestations. De fait, ils s'opposaient auparavant si peu à la mesure d'attribution de temps qu'ils ont présenté la motion de clôture à cinq reprises en 1977: le 31 janvier, le 9 février, le 29 mars, le 22 novembre et le 5

Attribution de temps

décembre. Ils y ont peut-être eu recours encore plus souvent, mais je n'ai pas eu le temps de faire qu'un relevé très rapide.

● (1500)

M. MacEachen: Et votre parti s'y est opposé à chaque fois. Il a lancé des cris et des gémissements à chaque occasion.

M. Baker (Nepean-Carleton): Les députés d'en face invoquent la démocratie parlementaire et disent que nous sommes en train de la détruire. Je signale au député que je faisais de même lorsque je siégeais de l'autre côté de la Chambre. Ayant entendu d'anciens ministériels nous accuser d'abuser du Règlement, je dois dire que tout doute que je pouvais avoir quant à l'importance de l'article 75c) du Règlement s'est dissipé face aux mesures prises par le parti d'en face sous la direction parlementaire du député de Cape Breton Highlands-Canso (M. MacEachen), qui devrait être plus avisé.

M. Stollery: Attendons voir ce que vous direz l'année prochaine à pareille date.

M. Baker (Nepean-Carleton): Je suis un homme tout à fait raisonnable.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Baker (Nepean-Carleton): Nous avons déjà consacré sept journées à la discussion de ce bill. A vrai dire, je n'aurais pas recours à l'attribution de temps à bref délai. Les députés ont eu amplement le temps de débattre un bill relativement simple.

M. Stollery: Qui va coûter 3 milliards de dollars.

M. Baker (Nepean-Carleton): Si j'y ai recours, c'est que nous avons perdu vraiment tout espoir de voir ce débat se terminer. Nous tenons à ce que le bill soit adopté, si possible, avant Noël, et le temps qui nous reste s'écoule rapidement. A mon avis, les Canadiens ne voudraient pas d'un gouvernement et d'une opposition sans envergure.

Une voix: Un gouvernement sans envergure?

M. Baker (Nepean-Carleton): Nous tenons à ce que la Chambre adopte ce bill avant Noël. Les Canadiens veulent ce bill, et le parti libéral aussi. Il ne voudrait pas passer pour le parti qui a refusé d'adopter ce bill, parce qu'il sait qu'il perdrait ainsi toutes ses chances de l'emporter aux prochaines élections.

Une voix: Pas du tout!

M. Baker (Nepean-Carleton): Ils n'ont cependant pas peur d'être le parti qui a parlé si longtemps du bill que le gouvernement, devenu impatient de passer à d'autres mesures législatives a refusé d'en poursuivre l'étude, sachant quelle perte de temps ce serait. Nous n'avons pas l'intention de laisser l'opposition placer le gouvernement dans une telle position ou entraver les travaux de la Chambre au point que les Canadiens ne puissent plus bénéficier de la mesure législative que leur a promise le gouvernement au cours des dernières élections.